

Le missel prémontré

Les statuts de Prémontré, dans la rédaction la plus ancienne qui nous en est connue et qui doit avoir vu le jour entre 1131 et 1134 ¹⁾, prescrivent, en vue de l'unité de l'ordre, que partout on fasse usage de livres liturgiques identiques à ceux de l'abbaye mère. Parmi ces livres, le missel est mentionné en tout premier lieu ²⁾. Ce qui donne à croire que, de très bonne heure, les prémontrés ont eu leur missel-type. Y a-t-il encore moyen de le retrouver ?

Dans son *Répertoire de l'ordre de Prémontré*, R. Van Waefelghem a publié, en 1930, une liste impressionnante de missels, indiquant pour chacun l'époque de composition et le lieu de provenance, ainsi que l'endroit où il est conservé actuellement, avec sa cote ³⁾. Citons-en les plus anciens ⁴⁾, tout en leur donnant un numéro d'ordre et en ajoutant entre parenthèses les précisions que l'auteur a fournies sur certains manuscrits dans ses notices sur les abbayes correspondantes :

¹⁾ Pl. F. LEFÈVRE, *Les Statuts de Prémontré réformés sur les ordres de Grégoire IX et d'Innocent IV au XIII^e siècle* (Bibliothèque de la Revue d'Histoire ecclésiastique, 23), Louvain, 1946, p. VIII.

²⁾ R. VAN WAEFELGHEM, *Les Premiers Statuts de l'Ordre de Prémontré*, Louvain, 1913, p. 34 :

« *De unitate abbatiarum.* Ut autem inter abbatias unitas indissolubilis perpetuo perseveret, stabilitum est primo quidem ut ab omnibus regula uno modo intelligatur, uno modo teneatur. Dehinc ut idem libri quantum dumtaxat ad divinum pertinet officium, idem vestitus, idem victus, idem denique per omnia mores atque consuetudines inveniantur.

» *Quos libros non liceat habere diverse.* Missale, textus, epistolare, collectaneum, graduale, antiphonarium, imnarium, psalterium, lectionarium, regula, kalendarium ubique uniformiter habeantur ».

³⁾ R. VAN WAEFELGHEM, *Répertoire des sources imprimées et manuscrites relatives à l'histoire et à la liturgie des monastères de l'ordre de Prémontré*, Bruxelles, 1930, p. 364-365.

⁴⁾ Pour le motif qu'on verra plus loin, nos recherches peuvent s'arrêter au début du XIII^e siècle.

1. XI^e siècle, Prémontré (à l'usage de Prémontré) ; Laon, 119 ;
2. XI^e ou XII^e siècle, Parc (de provenance romaine, mais adapté à la liturgie norbertine) ; Londres, British Museum, 11862 ;
3. XII^e siècle, Cuissy (provenance norbertine très douteuse) ; Laon, 226 ;
4. XII^e siècle, Cuissy ou Saint-Paul de Verdun ; Laon, 226 bis ;
5. XII^e siècle, Schäftlarn ; Munich, 17019 ;
6. XII^e siècle, Windberg ; Munich, 23270 ;
7. XII^e siècle (fin), Prémontré (d'une abbaye de cet ordre) ; Paris, Bibliothèque nationale, 833 ;
8. XIII^e siècle, Belval ; Charleville, 3 ;
9. XIII^e siècle, Cuissy ; Laon, 233 ;
10. XIII^e siècle, Cuissy ou Lieu-Restauré ; Laon, 225 ;
11. XIII^e siècle, Saint-Nicolas de Furnes ; Autun, 187 ;
12. XIII^e siècle, Saint-Sulpice à Diest (provenance douteuse, mais très probable) ; Parc.

Quelques-uns de ces missels sont notés et ont été utilisés par la commission liturgique chargée de l'édition du graduel prémontré qui a paru en 1910, à savoir ceux qui viennent d'être cités sous les numéros 2, 4, 5, 6 et 12. C'est ce qu'a révélé, en 1914, J. Borremans, dans une étude consacrée au dit graduel, tout en faisant déjà remarquer que « tous ces manuscrits ne sont pas originairement prémontrés ; quelques-uns ne peuvent être dits tels que par l'usage temporaire qu'on en a fait dans certaines abbayes » ⁵⁾.

Dans un compte rendu de cette étude, publié en 1921, G. M. Beyssac ⁶⁾, qui avait à sa disposition la vaste documentation rassemblée à Solesmes en vue de l'édition vaticane du graduel romain, s'est cru à même de démentir résolument le caractère prémontré de tous ces manuscrits utilisés, à une seule exception près, concernant notamment notre numéro 12, dont il n'a pas parlé, faute de renseignements, sans doute. Mais même ce missel-là, qui est conservé à l'abbaye du Parc et qui, selon la remarque de R. Van Waefelghem, citée plus haut, provient très probablement de Saint-Sulpice de Diest, ne peut, me semble-t-il, être rangé parmi les missels prémontrés. Cet ostracisme s'appuie avant tout sur la consta-

⁵⁾ J. BORREMANS, *Le chant liturgique traditionnel des prémontrés: le graduel*, Malines, 1914, p. 8-9.

⁶⁾ G. M. BEYSSAC, dans *Revue Grégorienne*, 6 (1921), p. 70-77.

tation que la fête de saint Augustin y est purement et simplement omise ; ce qu'on n'entend point d'un missel à l'usage de chanoines réguliers qui, de par leur profession, font partie de la famille augustinienne ⁷⁾. Quant aux autres missels utilisés par la commission liturgique des prémontrés, voici ce qu'en dit G. M. Beyssac :

— Le numéro 2 (Londres, British Museum, 11862) « fut, à ce qu'il me semble, écrit pour le diocèse de Cologne, et passa ensuite à l'usage d'une église de celui de Liège : je ne trouve nulle trace de l'ordo norbertin ni dans la première rédaction, ni dans les corrections » ⁸⁾.

— Du numéro 4 (Laon, 226 bis) « l'auteur (J. Borremans) avoue qu'il ne contient ni corrections ni additions en rapport avec les coutumes liturgiques de l'ordre. D'où il faut conclure que, si ce manuscrit a jamais été en usage à l'abbaye de Cuissy, il ne l'a vraisemblablement été que pendant très peu de temps et à titre tout à fait provisoire » ⁹⁾.

— Le numéro 5 (Munich, 17019) « appartient au diocèse de Salzbourg. ... Rien de norbertin dans l'antiphonaire » ¹⁰⁾.

— Le numéro 6 (Munich, 23270) « est un graduel de l'abbaye bénédictine de Saint-Georges de Prüfening, au diocèse de Ratisbonne : aucune correction norbertine » ¹¹⁾. Cette remarque regarde, à strictement parler, le seul graduel, et non pas le sacramentaire qui le suit ¹²⁾ ; mais, tout au moins, elle met le caractère prémontré de celui-ci en question.

A côté de ces informations que l'on pourrait dire plutôt négatives pour le missel prémontré, G. M. Beyssac a fourni une indication positive de première valeur. Elle concerne notre numéro 7 (Paris, Bibliothèque nationale, 833), qui se voit proclamé « certaine-

⁷⁾ Soit dit en passant que ce missel paraît nettement apparenté à l'ordinaire de la collégiale Saint-Pierre de Louvain, édité par Pl. F. LEFÈVRE, *Les Ordinaires des Collégiales Saint-Pierre à Louvain et Saints-Pierre-et-Paul à Anderlecht d'après des manuscrits du XIV^e siècle* (Bibliothèque de la Revue d'Histoire ecclésiastique, 36), Louvain, 1960.

⁸⁾ G. M. BEYSSAC, dans *Rev. Grég.*, 6 (1921), p. 73.

⁹⁾ G. M. BEYSSAC, dans *Rev. Grég.*, 6 (1921), p. 74. Cfr J. BORREMANS, *Le chant liturgique...*, p. 9.

¹⁰⁾ G. M. BEYSSAC, dans *Rev. Grég.*, 6 (1921), p. 73.

¹¹⁾ G. M. BEYSSAC, dans *Rev. Grég.*, 6 (1921), p. 73.

¹²⁾ Cfr *Le Graduel Romain*. Edition critique par les Moines de Solesmes, t. II. *Les sources*, Solesmes, 1957, p. 82.

ment norbertin », étant un missel « qui non seulement a été en usage dans une abbaye de l'ordre, mais qui a été écrit pour elle » ¹³).

En 1924 parut le grand ouvrage de V. Leroquais sur les sacramentaires et les missels manuscrits des bibliothèques publiques de France. Quant à ce qui nous occupe pour le moment, il confirme l'opinion de G. M. Beyssac relative au caractère prémontré de ce numéro 7 ¹⁴) et au caractère non-prémontré de notre numéro 4 (Laon, 226 bis), dans lequel il voit bien un missel transcrit pour l'abbaye de Saint-Paul de Verdun, mais avant que celle-ci ne passa à l'ordre de Prémontré ¹⁵).

En outre, V. Leroquais traite de plusieurs autres missels qui figurent dans notre liste. D'une part, il marque

— les numéros 8 (Charleville, 3) et 10 (Laon, 225) comme missels prémontrés, sans détermination ultérieure ¹⁶ ;

— le numéro 11 (Autun, 187) comme missel de Saint-Nicolas de Furnes ¹⁷).

D'autre part, il nous engage à en biffer encore quelques-uns :

— le numéro 1 (Laon, 119), que le Catalogue note comme provenant de Notre-Dame de Laon ¹⁸), est proprement un sacramentaire de Metz, qui « a dû être de bonne heure à l'usage d'une abbaye de l'ordre de Prémontré, ainsi qu'en témoigne l'*antiphonale missarum* ajouté en marge » ¹⁹ ;

— les numéros 3 et 9 (Laon, 226 et 233), que le Catalogue signale comme missels prémontrés provenant de l'abbaye de

¹³) G. M. BEYSSAC, dans *Rev. Grég.*, 6 (1921), p. 71, 75.

¹⁴) V. LEROQUAIS, *Les sacramentaires et les missels manuscrits des bibliothèques publiques de France*, Paris, 1924, t. I, p. 307-310.

¹⁵) V. LEROQUAIS, *Les sacramentaires...*, t. I, p. 231-233. Dans l'exemplaire du *Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques des Départements*, t. I, Paris, 1849, dont on se sert à la Bibliothèque municipale de Laon, on trouve ajoutée, p. 147, à côté de la mention « Missale Praemonstratense. XII^e siècle », la remarque significative : « très différent ». Comme preuve du caractère non-prémontré du manuscrit en question, on peut faire valoir, entre autres, le fait suivant : les saints Hermès et Augustin y sont fêtés ensemble dans une seule messe, qui a des oraisons distinctes pour chacun d'eux, celles de saint Augustin occupant la seconde place.

¹⁶) V. LEROQUAIS, *Les sacramentaires...*, t. II, p. 15-16, 14-15.

¹⁷) V. LEROQUAIS, *Les sacramentaires...*, t. II, p. 13-14.

¹⁸) *Catalogue général...*, t. I, p. 101.

¹⁹) V. LEROQUAIS, *Les sacramentaires...*, t. I, p. 119-121.

Cuissy ²⁰⁾, sont, respectivement, un missel d'Amiens ²¹⁾ et un missel d'Autun ²²⁾.

Si les témoins anciens du missel prémontré sont moins nombreux que ne le laissait soupçonner le *Répertoire* de R. Van Waefelghem, il faut, toutefois, y ajouter quelques-uns. En effet, en 1949, Fl. Prims a identifié un missel de Saint-Michel d'Anvers, conservé actuellement dans l'église Saint-Willibrord de Berchem ²³⁾. Ensuite, en 1965, M. T. Gerits a attiré l'attention sur un missel de Steinfeld, exposé au Musée Schnütgen à Cologne ²⁴⁾. Tout récemment, enfin, j'ai pu examiner moi-même les manuscrits 5 et 247 de Charleville, qui figurent dans la liste de R. Van Waefelghem comme missels du XIV^e siècle ²⁵⁾, mais qui me semblent être des missels prémontrés bien plus anciens.

Après quoi, il peut être utile de dresser une nouvelle liste des témoins les plus anciens du missel prémontré. Suivant l'ordre alphabétique des endroits où ils se trouvent actuellement, cette liste se présente comme suit :

- Autun, Bibliothèque municipale, 187 ;
- Berchem, Eglise Saint-Willibrord, sans cote ;
- Charleville, Bibliothèque municipale, 3 ;
- Charleville, Bibliothèque municipale, 5 ;
- Charleville, Bibliothèque municipale, 247 ;
- Cologne, Schnütgen-Museum, sans cote ;
- Laon, Bibliothèque municipale, 225 ;
- Paris, Bibliothèque nationale, 833.

Faisons maintenant la connaissance de ces témoins.

Le manuscrit 187 de la Bibliothèque municipale d'Autun (sigle : A) est présenté par V. Leroquais comme un missel de Saint-Nicolas de Furnes, du début du XIII^e siècle ²⁶⁾.

²⁰⁾ *Catalogue général...*, t. I, p. 147, 148.

²¹⁾ V. LEROQUAIS, *Les sacramentaires...*, t. I, p. 224-226. Pour la fête de saint Augustin, ce missel ne donne que les oraisons.

²²⁾ V. LEROQUAIS, *Les sacramentaires...*, t. II, p. 85. Ce missel omet la fête de saint Augustin.

²³⁾ FL. PRIMIS, *Geschiedenis van Berchem tot bij de aanvang der XX^{ste} eeuw*, Berchem, 1949, p. 30-32.

²⁴⁾ T. GERITS, dans *Analecta Praemonstratensia*, 41 (1965), p. 189-190.

²⁵⁾ R. VAN WAEFELGHEM, *Répertoire...*, p. 365.

²⁶⁾ V. LEROQUAIS, *Les sacramentaires...*, t. II, p. 13-14.

C'est V. Leroquais lui-même qui a réussi l'identification, grâce à quelques notes nécrologiques, tracées de première main dans le calendrier. Une fois établi que ce sont les anniversaires de quatre abbés de Saint-Nicolas de Furnes, il était tout indiqué de reconnaître dans le manuscrit un missel de la même abbaye.

La datation que V. Leroquais propose, sans la justifier cependant, me paraît moins réussie. Sans doute il s'est appuyé sur des données d'ordre paléographique ; mais, mieux que personne, il a dû se rendre compte de ce que « la paléographie n'est pas une science exacte », comme il s'est exprimé lui-même ²⁷). Qu'on ne m'en veuille donc pas, si je reprends la question, au risque d'aboutir à une autre conclusion.

Paul, le dernier des abbés dont l'obit est marqué de première main dans le calendrier, notamment au 11 octobre, se trouve encore cité dans un document daté du 23 juillet 1184 ²⁸) ; il n'est donc pas mort avant le 11 octobre 1184. Voilà déjà le *terminus post quem*.

Le *terminus ante quem*, il vaut mieux ne pas le chercher dans le fait que les successeurs de Paul ne sont plus mentionnés : la chronologie des abbés de Furnes est encore trop mal connue pour qu'on puisse en tirer des conclusions certaines.

Heureusement, il y a autre chose. En effet, certaines prescriptions de l'ordinaire de la fin du XII^e siècle n'ont pas encore trouvé d'écho dans A. Ainsi, parlant de la fête de saint Benoît, l'ordinaire dit : « ... de translatione vero eius per estatem nulla fit mentio » ²⁹). Néanmoins, A porte dans son calendrier, au 11 juillet, la mention : « Translatio sancti Benedicti abbatis ». Ce fait et d'autres semblables, comme l'usage d'un bon nombre de versets alléluia-tiques et de séquences, ne permettent-ils pas de penser que A est antérieur à l'ordinaire et que, dès lors, il appartient au XII^e siècle ?

Peut-être y a-t-il moyen de préciser davantage, grâce à une donnée qui, quelque précaire qu'elle puisse paraître, vaut cependant d'être prise en considération. Il s'agit encore du calendrier de A, où le nom de sainte Marguerite figure au 13 juillet, comme

²⁷) V. LEROQUAIS, *Les sacramentaires...*, t. I, p. XXVIII.

²⁸) R. VAN WAEFELGHEM, *Liste chronologique des abbés des monastères belges de l'ordre de Prémontré*, dans *Anal. Praem.*, 13 (1937), p. 24.

²⁹) Pl. F. LEFÈVRE, *L'Ordinaire de Prémontré d'après des manuscrits du XII^e et du XIII^e siècle* (Bibliothèque de la Revue d'Histoire ecclésiastique, 22), Louvain, 1941, p. 52.

d'ailleurs dans le missel de Berchem et dans le manuscrit 3 de la Bibliothèque municipale de Charleville, qui se révéleront plus anciens encore que A. Seulement, ici le nom est biffé au 13 juillet et ajouté au 20 du même mois, probablement par le même scribe, mais d'une encre plus faible. Il semble donc que, peu de temps après l'achèvement de A, on a transféré la fête de sainte Marguerite du 13 au 20 juillet. Or, sainte Marguerite se trouvant déjà inscrite au 20 juillet dans le calendrier du nécrologe de Ninove ³⁰⁾, dont la composition est à placer entre 1185 et 1190 ³¹⁾, ce transfert paraît avoir eu lieu au plus tard en 1190. Dès lors, ne serait-on pas en droit de penser que A n'est pas postérieur à 1190 ?

Reste cependant l'assertion de V. Leroquais. Pour sortir du doute, je me suis adressé, par l'intermédiaire de M. Pl. Lefèvre, à M. F. Masai, en lui envoyant quelques photographies de A. Celui-ci, après avoir gagné l'avis de son collègue à l'Université de Bruxelles, M. A. Boutemy, m'a communiqué qu'ils étaient arrivés à considérer comme le plus probable que A se situe dans le dernier quart du XII^e siècle ³²⁾. Il ne semble donc pas trop téméraire de lui assigner comme dates extrêmes les années 1184 et 1190.

D'une exécution très soignée, A n'a qu'un inconvénient : il est fort incomplet. Pour la plupart des messes, il ne donne que les oraisons. En tant que sacramentaire, il est assez satisfaisant dans le temporel ; dans le sanctoral, au contraire, il omet un nombre considérable de fêtes, même des plus classiques. En revanche, il renferme plusieurs séquences qu'on chercherait en vain dans d'autres missels prémontrés.

Le manuscrit de l'église Saint-Willibrord de Berchem (sigle : B) a été identifié par Fl. Prims ³³⁾ comme un missel de Saint-Michel d'Anvers. En effet, le calendrier porte, au 23 mai, la mention

³⁰⁾ Gand, Archives de l'Etat, ms. 8 (du fonds de l'abbaye de Ninove).

³¹⁾ Pl. F. LEFÈVRE, *L'Ordinaire...*, p. XI.

³²⁾ Lettre du 31 mai 1967. Dans cette lettre, M. F. Masai traite non seulement de la datation de A, mais aussi de celle de deux autres manuscrits dont quelques photographies lui avaient été soumises, notamment du manuscrit 3 de la Bibliothèque municipale de Charleville et du manuscrit 225 de la Bibliothèque municipale de Laon. Je prie MM. les professeurs F. Masai et A. Boutemy de vouloir trouver ici une nouvelle expression de ma vive gratitude.

³³⁾ Fl. PRIMS, *Geschiedenis van Berchem...*, p. 30-32. Cfr Pl. LEFÈVRE, *Un missel prémontré du milieu du XII^e siècle*, dans *Anal. Praem.*, 31 (1955), p. 163.

« Dedicatio ecclesie sancti Michaelis » ; en outre, un peu plus loin on lit la formule de profession caractéristique des prémontrés : « Ego frater N offerens trado meipsum ecclesie sancti Michaelis archangeli... ».

M. Pl. Lefèvre ³⁴), qui l'a décrit en détail, en a aussi déterminé l'âge : « C'est un missel plénier, écrit sur deux colonnes par une main qui trahit le milieu, sinon le deuxième quart du XII^e siècle. La miniature de la crucifixion placée devant le canon, l'initiale filigrannée de la préface, toutes les autres initiales rouges du texte (deux seules en bleu), la notation musicale sur lignes noire, rouge, verte et bleue, et exceptionnellement encore la notation neumatique plaident en faveur de cette datation ».

B n'a pas de séquences ; mais peut-être se trouvaient-elles sur les derniers feuillets du manuscrit, qui font actuellement défaut. Le fait qu'il n'a que fort peu de versets alléluïatiques dans le sanctoral, paraît autrement significatif : il laisse soupçonner qu'à l'époque et à l'endroit d'où il est sorti, le choix de ces versets était encore assez libre. C'était encore le cas, à Anvers, en plein XV^e siècle, comme en témoigne l'ordinaire de la collégiale Notre-Dame, transcrit en 1417 ³⁵).

L'accord remarquable qui se constate partout entre cet ordinaire et B suppose une origine commune. Celle-ci ne doit être autre que la liturgie telle qu'elle était célébrée dans la collégiale Saint-Michel d'Anvers en 1124, quand notamment les chanoines séculiers de Saint-Michel ont cédé leur église aux prémontrés et se sont installés eux-mêmes dans l'église Notre-Dame. C'est dire que B peut être considéré comme un témoin assez fidèle de la liturgie d'Anvers au début du XII^e siècle. En outre, il n'est pas impossible que cette liturgie d'Anvers ait inspiré, dans une certaine mesure, celle de Prémontré. Sous le rapport de l'origine de la liturgie tant d'Anvers que de Prémontré, il ne manque pas d'intérêt de noter que B présente des points de contact, aussi multiples que frappants, avec les liturgies de Cologne et d'Utrecht, mais surtout avec celle de Liège ³⁶).

³⁴) Pl. LEFÈVRE, *Un nouveau témoin de la liturgie de Prémontré du XII^e s. : le missel d'Anvers*, dans *Scriptorium*, 9 (1955), p. 208-216.

³⁵) Anvers, Archives de la Cathédrale.

³⁶) Cfr N. J. WEYNS, *Een Antwerps Missaal uit de 12^{de} eeuw*, dans *Bijdragen tot de Geschiedenis inzonderheid van het Oud Hertogdom Brabant*, 3^e série, 18 (1966), p. 5-42.

Le manuscrit 3 de la Bibliothèque municipale de Charleville (sigle : C) est présenté par V. Leroquais ³⁷⁾ comme un missel prémontré du début du XIII^e siècle.

Son calendrier porte, au 6 juin, la mention « Commemoratio Norberti archiepiscopi » : ce qui indique bien qu'il s'agit d'un missel exécuté pour une église norbertine. Pour laquelle ? Ce n'est pas facile à dire avec certitude. Etant donné cependant qu'autrefois il a appartenu à l'abbaye de Belval, comme il est marqué sur son feuillet de garde, on peut penser à cette maison. D'autant plus que certaines de ses particularités se rencontrent également dans le manuscrit 833 de la Bibliothèque nationale de Paris, qui, on le verra, provient vraisemblablement du prieuré de Saint-Etienne-à-Arne, dépendance de l'abbaye de Belval ³⁸⁾ : ainsi une prière en forme de préface dans la bénédiction des cierges à la Chandeleur et toute une série de prières, dont une également en forme de préface, dans la bénédiction des rameaux ; de même les oraisons, pourtant spéciales, de saint Nicaise et de saint Remi. Ces dernières, il faut le noter, se trouvent écrites de première main dans le manuscrit parisien, tandis qu'elles ont été ajoutées d'une main postérieure dans C. Ce qui donne lieu à croire que celui-ci est antérieur à celui-là, qui paraîtra dater de la fin du XII^e siècle.

Par là même, la datation que V. Leroquais propose, encore sans la justifier, est mise en contestation. En outre, C est trop souvent en conflit avec l'ordinaire de la fin du XII^e siècle pour lui être postérieur. Quelques exemples, à côté de l'usage abusif de certains versets alléluïatiques :

— Concernant le deuxième dimanche du Carême, l'ordinaire dit : « ... in missa huius dominice, loco gradualis, tractus III^e ferie precedentis cum tribus versibus ponitur, et II^{us} tractus cantatur *Confitemini* » ³⁹⁾ ; dans C, ce deuxième trait est encore *Dicit Dominus mulieri*.

— A propos de la fête de saint Benoît, l'ordinaire prescrit : « ... de translatione vero eius per estatem nulla fit mentio » ⁴⁰⁾ ; C continue à célébrer la Translation de saint Benoît, le 11 juillet.

³⁷⁾ V. LEROQUAIS, *Les sacramentaires...*, t. II, p. 15-16.

³⁸⁾ Voir ci-dessous la notice sur le manuscrit 833 de la Bibliothèque nationale de Paris.

³⁹⁾ Pl. F. LEFÈVRE, *L'Ordinaire...*, p. 52.

⁴⁰⁾ Pl. F. LEFÈVRE, *L'Ordinaire...*, p. 52.

— Traitant des préfaces, l'ordinaire dit : « Decem prefationes tantum, ex romana auctoritate susceptas, tenemus », après quoi il ordonne explicitement que pour la Dédicace on dise la préface de la sainte Trinité et pour les défunts celle qu'on appelle la préface commune ⁴¹⁾ ; C a une préface propre pour la Dédicace et une autre pour les défunts.

De plus, par ses rubriques pour le Vendredi Saint, C fait preuve d'ignorer les rubriques qui se trouvent non seulement dans le manuscrit parisien cité et dans l'ordinaire, mais aussi dans B. S'ensuit-il que C est antérieur même à B ? Peut-être, mais pas nécessairement : comme je l'ai insinué ailleurs, il n'est pas impossible que B ait emprunté ces rubriques à la liturgie d'Anvers et les ait passées ensuite à celle de Prémontré ⁴²⁾. La liturgie de Prémontré peut les avoir reçues dans la période qui s'étend entre la composition de B et celle de C.

Quoi qu'il en soit, tout cela nous invite à prendre en considération la note, écrite sur le feuillet de garde de C : « Hoc Missale videtur primaevum ordinis ac Bellaevallis foundationi circiter coaevum circa an. 1140 ». Le Catalogue, qui attribue cette note à M. Delahaut, bibliothécaire de Belval, fait remarquer cependant que « l'exécution n'indique pas une si haute antiquité », et s'en tient au XIII^e siècle ⁴³⁾. M. F. Masai, à qui j'avais soumis quelques photographies de C également, a exprimé son avis ainsi que celui de son collègue, M. A. Boutemy, en m'écrivant : « Nous daterions (ce manuscrit) de peu après le milieu du XII^e siècle, disons le troisième quart de ce siècle » ⁴⁴⁾.

Est-ce cette « haute antiquité » de C qui explique, en partie au moins, sa disposition singulière ? Le sacramentaire s'y présente séparément, distinguant en lui-même le temporel et le sanctoral. Vient ensuite le reste du temporel, où l'antiphonaire et le lectionnaire sont séparés eux aussi. Ce lectionnaire est plus récent et de la même main que le sanctoral qui le suit et qui, lui, mêle l'antiphonaire et le lectionnaire. Ce dernier sanctoral commence par la fête de sainte Lucie, tandis que le sanctoral dans le sacramentaire

⁴¹⁾ Pl. F. LEFÈVRE, *L'Ordinaire...*, p. 19-20.

⁴²⁾ N. J. WEYNS, *Een Antwerps Missaal...*, dans *Bijdragen...*, 18 (1966), p. 27, 42.

⁴³⁾ *Catalogue général...*, t. V, Paris, 1879, p. 546.

⁴⁴⁾ Voir la note 32.

débute par celle de saint Silvestre. Tout comme B, C n'a pas de séquences ; mais, ici également, les derniers feuillets manquent.

Le manuscrit 5 de la Bibliothèque municipale de Charleville porte, sur son feuillet de garde, une note, qui se termine comme suit : « Monasterio nostro coevum circa an. 1140. Belval N° 412 ». Ce missel provient donc de l'abbaye de Belval. De plus, vu que, dans son calendrier, au 6 juillet, on trouve inscrite de première main la mention « Dedicatio huius ecclesie », et que, comme le fait remarquer V. Leroquais ⁴⁵⁾, c'est la dédicace de Belval, on peut admettre sans réserve qu'il a été composé pour cette abbaye.

Si l'identification est très simple, la datation est un peu plus compliquée. Ayant rapporté la note du feuillet de garde, qui parle d'environ 1140, le Catalogue dit laconiquement : « Opinion qui n'est pas soutenable » ⁴⁶⁾. A bon droit, car le calendrier mentionne, de première main, le nom de saint Thomas de Cantorbéry, qui n'a été canonisé qu'en 1173. Mais il ne semble pas exact non plus de reléguer le manuscrit au XIV^e siècle, comme le font le Catalogue et, après lui, R. Van Waefelghem ⁴⁷⁾. En effet, la fête de saint Denis, qui a été élevée au rang de fête double par un décret du chapitre général de 1236, n'a pas encore ce rang ici. Ce qui pourrait donner raison à V. Leroquais, qui situe notre missel à la première moitié du XIII^e siècle, s'il n'y avait le fait que la fête de sainte Marguerite s'y trouve encore inscrite au 13 juillet, alors qu'on a vu plus haut que cette fête paraît avoir été transférée du 13 au 20 juillet, entre les années 1184 et 1190 ⁴⁸⁾. Mais, faut-il répéter que je considère moi-même ce critère comme fort précaire ? Dans le cas présent il l'est d'autant plus qu'on peut lui opposer le fait que la fête d'été de saint Benoît y est déjà supprimée, tandis qu'on constate le contraire dans le manuscrit 833 de la Bibliothèque nationale de Paris : là, en effet, la fête de sainte Marguerite se trouve transférée, alors que celle de saint Benoît subsiste.

Je n'ai pas eu l'occasion d'examiner la chose de plus près. Peut-être n'est-ce pas si grave, étant donné que, d'une part, le missel en question ne renferme que fort peu de messes (trente-sept

⁴⁵⁾ V. LEROQUAIS, *Les sacramentaires...*, t. II, p. 91.

⁴⁶⁾ *Catalogue général...*, t. V, p. 547.

⁴⁷⁾ R. VAN WAEFELGHEM, *Répertoire...*, p. 365.

⁴⁸⁾ Voir ci-dessus la notice sur A.

seulement dans le sanctoral, dont dix-huit qui n'ont que les oraisons), et que, d'autre part, on dispose d'un autre témoin de la liturgie de Belval, à savoir C, qui est à la fois plus complet et plus ancien.

Le manuscrit 247 de la Bibliothèque municipale de Charleville provient, lui aussi, de Belval, comme il ressort d'une note écrite sur son feuillet de garde. Puisque dans son calendrier, au 4 mai, il est marqué de première main « Dedicatio ecclesie Premonstratensis », on peut croire à bon droit que ce missel a été exécuté pour l'abbaye mère de l'ordre.

Le Catalogue ⁴⁹⁾ et, après lui, R. Van Waefelghem ⁵⁰⁾ le situent au commencement du XIV^e siècle. Cette datation peut être admise pour une bonne centaine de folios, qui y ont été insérés. Par contre, quand il s'agit de dater le missel primitif, il faut tenir compte du fait qu'il ne donne pas encore suite ni au décret du chapitre général de 1236, élevant la fête de saint Denis au rang double, ni à l'ordonnance d'Innocent III (1198-1216), défendant de célébrer le dimanche une vigile autre que celle de la Nativité du Seigneur, puisqu'il indique un *Alleluia* pour la vigile des saints apôtres Pierre et Paul, « si in Dominica evenerit », et pour celle de l'Assomption, « si Dominica fuerit ». Ce qui plaide en faveur des années 1236, voire même 1216, comme *terminus ante quem*. Comme *terminus post quem* on peut considérer en tout cas 1173, année de la canonisation de saint Thomas de Cantorbéry, dont le nom est inscrit de première main dans le calendrier, et peut-être 1184, vu que la fête de sainte Marguerite est notée ici au 20 juillet, tandis qu'elle se trouvait encore au 13 dans A, qui est certainement postérieur au 11 octobre 1184 ⁵¹⁾. Somme toute, on ne reste plus tellement éloigné de ce qu'avance la note sur le feuillet de garde : « Codex iste est Missale, quod Bellaevalli in usu erat an. 1198 sub abbate Drogone ».

Je regrette beaucoup que je n'aie pas eu le temps suffisant pour examiner à fond ce document qui s'annonce si intéressant. Toutefois, je me console un peu en pensant que, probablement, il n'apporterait pas tant de neuf. En effet, pour autant que j'en ai pris connaissance, il me paraît nettement un double du manus-

⁴⁹⁾ *Catalogue général...*, t. V, p. 660.

⁵⁰⁾ R. VAN WAEFELGHEM, *Répertoire...*, p. 30.

⁵¹⁾ Voir ci-dessus la notice sur A.

crit 225 de la Bibliothèque municipale de Laon, dont j'ai un microfilm à ma disposition : de part et d'autre on constate la même disposition, pourtant très particulière, les mêmes messes votives et oraisons dites diverses, les mêmes oraisons pour les défunts, les mêmes prières lors de la communion et les mêmes séquences (bien que, pour ce qui regarde ces dernières, le manuscrit de Charleville en ait quelques-unes de plus que celui de Laon : à savoir une pour saint Jean Baptiste, une pour saint Nicolas et six pour la sainte Vierge). Près de trente sondages concernant ces oraisons du sanctoral, qui sont bien souvent différentes dans divers missels, n'ont révélé aucune divergence entre le manuscrit 247 de Charleville et le manuscrit 225 de Laon. Si des deux je préfère le dernier, c'est du seul fait que dans le premier une partie relativement importante du sanctoral fait défaut.

Le manuscrit exposé dans le Musée Schnütgen à Cologne (sigle : K), dit missel de Steinfeld, est, au dire de M. T. Gerits ⁵²⁾, qui s'en réfère au Catalogue du Musée, une œuvre de plusieurs scribes : la partie la plus ancienne a été composée vers 1180, tandis que le reste date du XV^e siècle. Cette partie la plus ancienne, la seule qui nous intéresse pour l'instant, forme un recueil de trente-six messes, suivi des préfaces et de l'*ordo missae*.

Le caractère prémontré de K est attesté par le titre « Liber ecclesie sancte Marie sanctique Potentini in Steynvelt », ainsi que par le formulaire des saints Potentinus, Felicius et Simplicius, « qui in presenti requiescunt ecclesia ».

K a ceci de particulier, que les messes du sanctoral y sont mêlées à celles du temporel et que plusieurs de ses séquences ont été grattées. Si son contenu est plutôt mince, il ne manque pourtant pas d'intérêt, compte tenu de l'importance de l'abbaye dont il est le témoin.

Le manuscrit 225 de la Bibliothèque municipale de Laon (sigle : L) est présenté comme un missel prémontré aussi bien par le Catalogue ⁵³⁾ que par V. Leroquais ⁵⁴⁾ ; il est situé par l'un au XIII^e siècle, par l'autre au début de ce même siècle. Si son carac-

⁵²⁾ T. GERITS, dans *Anal. Praem.*, 41 (1965), p. 189-190.

⁵³⁾ *Catalogue général...*, t. I, p. 147.

⁵⁴⁾ V. LEROQUAIS, *Les sacramentaires...*, t. II, p. 14-15.

tère prémontré se révèle déjà dans le calendrier, qui porte, au 6 juin, la mention « Commemoratio domni Norbert », il est confirmé par son accord parfait avec l'ordinaire de Prémontré. C'est dire qu'on a affaire à un témoin des plus authentiques de la tradition liturgique de l'ordre de Prémontré. Ce qui souligne l'importance des questions concernant son lieu d'origine et son âge.

R. Van Waefelghem, qui signale comme lieu d'origine Cuissy ou Lieu-Restauré ⁵⁵⁾, semble répéter simplement deux données : la première, fournie par le Catalogue, disant que le manuscrit provient de l'abbaye de Cuissy ; la deuxième, notée par V. Leroquais, à savoir que dans le calendrier, au 7 juillet, se trouve, écrite par une autre main, la mention « Dedicatio ecclesie Loci Restaurati ». On peut bien admettre que L a été dans Lieu-Restauré et à Cuissy, sans en être convaincu qu'il ait été exécuté pour l'une de ces deux abbayes. La question du lieu d'origine reste donc ouverte.

Pour la résoudre, voici une indication, qui peut avoir l'air de serrer un peu, mais qui tient sa valeur précisément de l'accord exact entre L et l'ordinaire. L contient deux séquences en l'honneur de saint Jean Baptiste : pour le jour même de la fête, *Gaude cetera* ; pour l'octave, *Sancti Baptiste*. Or, parlant de la fête de saint Jean Baptiste, l'ordinaire dit : « Ad maiorem quoque missam sola collecta et prosa *Sancti Baptiste* ; ubi autem patronus habetur, prosa *Gaude cetera* in die, in octavis autem *Sancti Baptiste* cantari poterit » ⁵⁶⁾. L paraît donc avoir été composé pour une église qui avait saint Jean Baptiste comme patron. Pour laquelle ? Il y a lieu d'avancer le nom de Prémontré, pour un double motif : d'abord il existe un accord parfait entre les collectes de L et celles du manuscrit 103 de la Bibliothèque municipale de Soissons, qui est un bréviaire, écrit durant la seconde moitié du XIII^e siècle à Prémontré même ⁵⁷⁾ ; ensuite, L paraît nettement un double du manuscrit 247 de la Bibliothèque municipale de Charleville, qui est un missel de Prémontré, datant de la fin du XII^e ou du début du XIII^e siècle, comme nous l'avons vu plus haut ⁵⁸⁾.

⁵⁵⁾ R. VAN WAEFELGHEM, *Répertoire...*, p. 365.

⁵⁶⁾ Pl. F. LEFÈVRE, *L'Ordinaire...*, p. 90.

⁵⁷⁾ Pl. LEFÈVRE, *Deux bréviaires prémontrés transcrits à l'abbaye mère de l'Ordre durant la seconde moitié du XIII^e siècle*, dans *Anal. Praem.*, 37 (1961), p. 128-134.

⁵⁸⁾ Voir ci-dessus la notice sur le manuscrit 247 de la Bibliothèque municipale de Charleville.

Quant à l'âge, L n'est certainement pas antérieur à 1173, année de la canonisation de saint Thomas de Cantorbéry, dont le nom est inscrit de première main dans le calendrier ⁵⁹). De plus, vu que L a intégré toutes les prescriptions de l'ordinaire de la fin du XII^e siècle, tandis que A en ignore plusieurs, on peut admettre que L est postérieur à A, qui lui-même est certainement postérieur au 11 octobre 1184 ⁶⁰). Voilà ce qui regarde le *terminus post quem*.

Quant au *terminus ante quem*, il faut noter que L ne donne pas encore suite au décret du chapitre général de 1236, élevant la fête de saint Denis au rang double. En outre, il prévoit encore un *Alleluia* pour la vigile des saints apôtres Pierre et Paul et pour celle de l'Assomption, « si Dominica fuerit ». Comme quoi il se révèle ignorant de la règle établie par Innocent III (1198-1216), qui défend de célébrer le dimanche une vigile autre que celle de la Nativité du Seigneur. Or, cette règle se trouve déjà intégrée dans ce qu'on appelle l'ordinaire de Grimbergen, une rédaction de l'ordinaire qui se place entre 1228 et 1236 ⁶¹). Il s'ensuit que L est certainement antérieur à 1236, peut-être à 1216.

L'examen du contenu permet donc de conclure que L a été composé entre 1173 et 1236, voire entre 1184 et 1216. De leur côté, MM. F. Masai et A. Boutemy, après avoir examiné les photographies qui leur en avaient été soumises, sont d'avis qu'il peut être situé vers 1200 ⁶²). Comme quoi L se place tout près de l'ordinaire de Prémontré, autant par son âge que par son lieu d'origine. Ce qui ne fait qu'augmenter son importance.

L a une disposition bien particulière, qui est la même que celle du manuscrit 247 de la Bibliothèque municipale de Charleville. De part et d'autre, les différentes parties se suivent dans l'ordre que voici : le calendrier, les messes votives et oraisons dites diverses, avec celles des défunts, les préfaces et l'*ordo missae*, le temporal, le sanctoral, le commun des saints, les séquences. De part et d'autre, on trouve, pour les défunts et dans le commun des saints : d'abord l'antiphonaire, ensuite le sacramentaire, enfin le lectionnaire. De part et d'autre, le temporal ne donne que les messes de

⁵⁹) V. LEROQUAIS, *Les sacramentaires...*, t. II, p. 15, se trompe quand il dit que c'est d'une autre main.

⁶⁰) Voir ci-dessus la notice sur A.

⁶¹) Pl. F. LEFÈVRE, *L'Ordinaire...*, p. x-xi.

⁶²) Voir la note 32.

la période qui va de Pâques jusqu'au vingt-cinquième dimanche après l'octave de la Pentecôte.

Le manuscrit latin 833 de la Bibliothèque nationale de Paris (sigle : P) est, au dire de G. M. Beyssac ⁶³⁾ et de V. Leroquais ⁶⁴⁾, un missel qui a été exécuté pour une abbaye de l'ordre de Prémontré. Cette assertion, le premier l'appuie sur l'accord de ses rubriques avec celles de l'ordinaire de Prémontré ; le deuxième y est conduit par l'*ordo missae*, le sanctoral et ce qu'il appelle l'*antiphonale missarum*, par où il entend surtout la liste des versets alléluïatiques des dimanches après la Pentecôte. Dès qu'il s'agit de préciser davantage, tout ce que V. Leroquais ose dire, « c'est que la notation et le sanctoral paraissent désigner le Soissonnais ou la Champagne comme lieu d'origine du manuscrit ». M. Pl. Lefèvre, qui, à en juger d'après plusieurs de ses publications, doit le connaître à fond, estime qu'il provient « d'une maison placée sous le patronage de saint Etienne, vraisemblablement le prieuré de Saint-Etienne-à-Arne, relevant de l'abbaye de Belval, fille directe de Prémontré » ⁶⁵⁾.

Quand il est question de l'âge de P, M. Pl. Lefèvre parle de la seconde moitié, V. Leroquais du dernier quart et G. M. Beyssac de la fin du XII^e siècle. D'une comparaison minutieuse, M. Pl. Lefèvre a cru pouvoir conclure que P se pose en témoin d'une tradition plus ancienne que celle réalisée par l'ordinaire de la fin du XII^e siècle ⁶⁶⁾. Si, à côté de ce *terminus ante quem*, on désire un *terminus post quem*, il est possible d'en avoir un, pourvu qu'on attache une réelle importance à la place qu'occupe, dans le calendrier, la fête de sainte Marguerite. Cette fête se trouvant ici au 20 juillet, alors que dans A elle était encore inscrite de première main au 13 juillet, il semble que P soit postérieur à A, qui, lui,

⁶³⁾ G. M. BEYSSAC, dans *Rev. Grég.*, 6 (1921), p. 71-75.

⁶⁴⁾ V. LEROQUAIS, *Les sacramentaires...*, t. I, p. 307-310.

⁶⁵⁾ Pl. LEFÈVRE, *Un témoin nouveau de la liturgie...*, dans *Script.*, 9 (1955), p. 208. Pl. F. LEFÈVRE, *La Liturgie de Prémontré. Histoire, formulaire, chant et cérémonial* (Bibliotheca Analectorum Praemonstratensium, 1), Louvain, 1957, p. XIV.

⁶⁶⁾ Pl. LEFÈVRE, *Un témoin nouveau pour la reconstruction des textes et des chants de la messe dans la liturgie de Prémontré au XII^e siècle*, dans *Anal. Praem.*, 15 (1939), p. 9-16. Pl. F. LEFÈVRE, *L'Ordinaire...*, a noté une quinzaine de cas où P est en désaccord avec l'ordinaire.

pour un motif bien établi, ne peut être antérieur au 11 octobre 1184 ⁶⁷⁾).

P a ceci de particulier, que la messe de la Dédicace précède immédiatement le sanctoral et que celui-ci débute par la fête de saint Nicolas : deux détails qui se retrouvent dans le manuscrit 5 de la Bibliothèque municipale de Charleville, qui est, on l'a vu ⁶⁸⁾, un missel de Belval, maison mère du prieuré de Saint-Etienne-à-Arne. On a déjà remarqué, également, plusieurs points de contact entre P et C, qui est vraisemblablement, lui aussi, un missel de Belval ⁶⁹⁾.

Les témoins authentiques les plus anciens du missel prémontré paraissent donc, en ordre chronologique approximatif :

— B (Berchem, Eglise Saint-Willibrord, sans cote), écrit pour Saint-Michel d'Anvers, vers 1150 ;

— C (Charleville, Bibliothèque municipale,), composé vraisemblablement pour Belval, peu après 1150 ;

— K (Cologne, Schnütgen-Museum, sans cote), écrit pour Steinfeld, vers 1180, en même temps environ que le manuscrit 5 de la Bibliothèque municipale de Charleville, qui a été exécuté pour Belval ;

— A (Autun, Bibliothèque municipale, 187), écrit pour Saint-Nicolas de Furnes, entre 1184 et 1190 ;

— P (Paris, Bibliothèque nationale, 833), écrit vraisemblablement pour Saint-Etienne-à-Arne, postérieur à A mais antérieur à l'ordinaire de la fin du XII^e siècle ;

— L (Laon, Bibliothèque municipale, 225), écrit vraisemblablement pour Prémontré, vers 1200, en même temps environ, et probablement dans le même scriptorium que le manuscrit 247 de la Bibliothèque municipale de Charleville, qui a été composé pour Prémontré.

Ces témoins, une fois connus, il importe de les comparer entr'eux et, éventuellement, avec l'ordinaire de la fin du XII^e siècle, lui aussi le plus ancien qui nous soit connu. Voici maintenant

⁶⁷⁾ Voir ci-dessus la notice sur A.

⁶⁸⁾ Voir ci-dessus la notice sur le manuscrit 5 de la Bibliothèque municipale de Charleville.

⁶⁹⁾ Voir ci-dessus la notice sur C.

quelques résultats de cette opération. Ils seront présentés dans trois tableaux synoptiques.

Le premier concerne les textes de l'*ordo missae* qui font suite à l'*Agnus Dei*. Des numéros d'ordre y marquent la place que prend chaque texte liturgique dans chacun des missels examinés. Aux sigles, dont on s'est déjà servi pour indiquer ces missels, s'ajoute ici le sigle C5 pour le manuscrit 5 de la Bibliothèque municipale de Charleville ; il n'est pas fait mention du manuscrit 247 de la même bibliothèque, ses textes étant identiques à ceux de L. Les textes en italiques sont ceux qui se retrouveront dans les missels imprimés de 1508 et de 1530 ⁷⁰⁾ :

B	C	C5	K	A	P	L	
1			1	1	1	1	<i>Haec sacrosancta commixtio...</i>
2	1	1	2	2	2	2	<i>Domine Iesu Christe qui dixisti...</i>
3	2	2	3	3	3	3	<i>Habete vinculum...</i>
	3	3			4		<i>Domine sancte Pater...</i>
4	4	4	4	4	5	4	<i>Domine Iesu Christe Fili Dei vivi...</i>
5					11		<i>Corpus (P : et sanguis) D. n. I. C. prosit...</i>
					7		<i>Corpus et sanguis D. n. I. C. custodiat...</i>
6				5			<i>Ave sacrosancta Christi caro...</i>
	5	5			8		<i>Ave in aeternum sanctissima caro...</i>
		6					<i>Quid retribuam... Panem...</i>
	6	7					<i>Corpus D. n. I. C. custodiat...</i>
7				6			<i>Ave sacer sanguis Christi...</i>
	7	8			9		<i>Ave in aeternum (C et C5 : caelestis) potus...</i>
		9					<i>Quid retribuam... Calicem...</i>
	8	10					<i>Sanguis D. n. I. C. custodiat...</i>
8							<i>Sacramenta quae sumpsimus...</i>
				7			<i>Corpus et sanguis D. n. I. C. conservet...</i>
		11					<i>Perceptio corp. et sang. D. n. I. C. custodiat...</i>
			5	8	6	5	<i>Perceptio corp. et sang. D. n. I. C. prosit...</i>

⁷⁰⁾ Le missel, édité en 1578 par J. Despruets, suit ici d'assez près le missel romain.

B	C	C5	K	A	P	L	
		12					Gratias tibi ago...
		13		9	10		Corpus tuum Dne (P : I. C.) quod ego...
9		14	6	10	12	6	<i>Placeat tibi sancta Trinitas...</i>

On aura remarqué

— l'identité des textes de K et L, ainsi que des missels imprimés de 1508 et 1530 ⁷¹⁾ ;

— les différences entre les autres missels.

Le tableau suivant se rapporte aux versets alléluïatiques de quelques messes du temporal et du sanctoral. Les textes en italiques sont ceux qu'impose l'ordinaire de la fin du XII^e siècle :

Vig. Nat. Dni :	B	C	K				<i>Hodie scietis...</i>
				A			Orietur sicut sol...
					P		Crastina die ...
Ascensio Dni I :	B		K	A	P		Ascendit Deus...
						L	<i>Non vos relinquam...</i>
Purificatio s. M. :	B	C	K		P		Post partum virgo...
				A			Ecce venit ad tem- plum...
						L	<i>Adorabo...</i>
Nat. Ioh. Bapt. :	B	C		A	P	L	<i>Inter natos...</i>
			K				lustus ut palma...
Comm. s. Pauli :		C					Non vos me elegistis...
				A			Sancta Paule apostole...
					P	L	<i>Magnus sanctus Pau- lus...</i>
Mariae Magd. :	B						Maria haec est illa...
		C		A	P	L	<i>Optimam partem...</i>
Assumptio s. M. :	B						Hodie Maria virgo...
		C	K	A	P	L	<i>Assumpta est Maria...</i>
Martini ep. :	B				P	L	<i>Statuit Dominus...</i>
		C					lustus germinabit...
			K	A			Martinus episcopus...

Dans ce tableau, on remarque

— que B, C, K, A et P sont assez souvent en désaccord aussi bien entr'eux qu'avec l'ordinaire de la fin du XII^e siècle ;

— que L ne se trouve jamais en désaccord avec cet ordinaire.

⁷¹⁾ Ceci correspond pleinement avec ce qui a été avancé, sur l'origine rhénane de l'*ordo missae* prémontré, par B. LUYKX, *Essai sur les sources de l'« ordo missae » prémontré*, dans *Anal. Praem.*, 22-23 (1946-1947), p. 35-90.

Suit encore le tableau des oraisons de quelques messes du sanctoral. Pour ne pas trop allonger la liste, on s'est borné aux cas dans lesquels au moins quatre des missels les plus anciens sont en cause. S'il n'est fait aucune mention de K, c'est que celui-ci ne contient qu'une dizaine de messes du sanctoral, celles notamment des fêtes les plus importantes, dont précisément les oraisons sont assez fixes. L'incipit de la collecte tient lieu de tout le groupe d'oraisons : c'est-à-dire que les missels, dont les sigles précèdent l'incipit, n'ont pas seulement la même collecte, mais aussi la même secrète et la même postcommunion. Les incipits en italiques indiquent les groupes d'oraisons qui ont été retenus dans les missels imprimés de 1508 et de 1530, voire même dans celui de 1578, édité par J. Despruets :

Damasi :	B	C	P	L	<i>Misericordiam tuam...</i> Da quaesumus omnipotens Deus...
Transl. Martini :	B				Deus qui populo tuo aeternae...
		C	P		Deus qui sanctam nobis...
				L	<i>Deus qui nos beati...</i>
Divisio Apost. :	B				Deus qui divisionem...
		C	A	P	L <i>Deus qui nos per beatos...</i>
Praxedis :	B				Deus qui nos hodie...
		C	P		Deus qui inter cetera...
				L	<i>Omnipotens sempiterne Deus...</i>
Apollinaris :	B				Deus qui sanctam nobis...
		C	P	L	<i>Praesta quaesumus omnipotens...</i>
Aegidii :	B				Praetende nobis Domine...
		C	P	L	<i>Intercessio nobis Domine...</i>
Mauritii soc. :	B				Deus qui sanctorum...
		C			Deus qui sanctis tuis...
			A		Omnipotens et misericors Deus...
				P	L <i>Deus qui es (omnium) sanctorum...</i>
Cosmae et Damiani :	B	C	P	L	<i>Praesta quaesumus omnipotens...</i>
			A		Magnificet te Domine...

Hieronymi :	B			Deus qui populo tuo aeternae...
		C	A P L	<i>Ecclesiam tuam Domine...</i>
Gereonis soc. :	B			Praesta quaesumus Domine...
		A		Deus qui ex Thebaeae legionis...
			P	Deus qui hodiernam diem...
			L	<i>Praesta quaesumus omnipotens Deus...</i>
Undecim mil. virg. :	B	A		Deus qui ut humanum genus...
			C P L	<i>Adiuvent nos quaesumus...</i>
Crispini et Crisp. :	B			Exaudi quaesumus Domine...
			P	Quaesumus omnipotens Deus...
			L	<i>Deus qui nos annua...</i>
Brictii :	B			Quaesumus omnipotens Deus...
		A		Conserva Domine populum...
			P	Deus tuorum gloria...
			L	<i>Da quaesumus omnipotens...</i>

De ce tableau, il résulte

— qu'il existe une diversité assez remarquable entre les différents témoins les plus anciens du missel prémontré ;

— que L est au début d'une tradition qui se maintient jusqu'à la fin du XVI^e siècle.

La comparaison de L avec les missels imprimés du XVI^e siècle, qu'elle regarde le sacramentaire, le lectionnaire ou l'antiphonaire, montre que les formulaires de L se trouvent reproduits d'une façon remarquablement fidèle dans les missels de 1508 et de 1530 et encore dans celui que l'abbé général J. Despruets a édité en 1578, bien que, surtout dans ce dernier, un certain nombre d'autres formulaires aient été introduits, empruntés pour la plupart au missel romain, dont le missel de J. Despruets a repris également quelques textes entourant la communion ⁷²).

⁷²) L'abbé général J. Despruets a fait tout son possible pour sauvegarder la

Mais, si le missel prémontré a fait preuve de stabilité à partir du XIII^e jusqu'au XVI^e siècle, il n'en était pas de même au XII^e.

Certes, les divergences des missels prémontrés du XII^e siècle, qui nous sont connus actuellement, ne paraissent pas inexplicables. Quant à B, je crois avoir montré qu'il a été fait sur des livres liturgiques du chapitre qui desservait l'église Saint-Michel d'Anvers avant qu'elle ne fut cédée aux prémontrés⁶³). Peut-être C, K, A et P sont nés dans des circonstances analogues, vu que Belval, Steinfeld et Saint-Nicolas de Furnes étaient des communautés de chanoines de Saint-Augustin avant de se rallier à l'ordre de Prémontré. Mais, avec tout cela, le missel-type, dont l'existence est suggérée par les statuts de 1131-1134, reste lui-même un grand inconnu.

Bien que la présente étude n'ait pas mené à la découverte de ce missel-type, l'auteur espère qu'elle pourra rendre service

liturgie traditionnelle de Prémontré, qu'il considérait comme un dépôt sacré qui lui avait été confié.

« Son successeur, François de Longpré, ne possédait ni sa solide formation ni son intelligente énergie. Devant la nouvelle génération grandissante — génération d'enthousiastes jeunes gens, formés dans l'esprit du Concile de Trente, mais ne comprenant guère le véritable ancien esprit prémontré — Longpré ne saura bientôt quelle attitude prendre ».

Malheureusement, la charge de préparer une nouvelle édition des livres liturgiques, avérée nécessaire, il la confia à J. Lepaige, qui, ambitieux et intrigant, a joué dans l'histoire de l'ordre un rôle, que les historiens disent plutôt triste. J. Lepaige se mit à remanier le bréviaire, qui parut en 1608. « Quels furent les principes qui guidèrent le « réformateur » ? On se le demande en vain ».

« Aussitôt publié, le nouveau bréviaire trouva d'amères critiques. Œuvre hybride, il ne contenta personne. Et, en dépit de la menace d'excommunication exprimée dans les préliminaires, la majorité des Prémontrés refusa de l'admettre ».

Pour sortir de l'impasse, le chapitre général de 1618, conduit par P. Gosset et composé « d'abbés de réelle valeur, intellectuels, actifs, mais ignorants du véritable sens des anciens usages », réforma la liturgie, comme il réforma les statuts. « A ce double point de vue, il fut un Chapitre souverainement important, aussi bien qu'un Chapitre néfaste, par qui l'Ordre de Prémontré se désorienta et devint un Ordre bien différent de celui qu'il était auparavant ». E. VALVEKENS, *Un tournant dans l'histoire de la liturgie prémontrée*, dans *Anal. Praem.*, 3 (1927), p. 241-263.

⁶³) N. J. WEYNS, *Een Antwerps Missaal...*, dans *Bijdragen...*, 18 (1966), p. 5-42.

quand même, en tant qu'étude préliminaire, à l'édition des textes liturgiques, qui a été annoncée dans le numéro précédent des *Analecta Praemonstratensia*⁷⁴), et particulièrement à l'édition du *Sacramentarium Praemonstratense*, qui lui a été confiée. On y aura pu faire la connaissance des principaux « lieux » où se trouvent les *fragmenta* qu'il se propose de recueillir, ne *percant*.

N. J. WEYNS, O. Praem.

⁷⁴) Cfr *Anal. Praem.*, 43 (1967), p. 164.